

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 5 DECEMBRE 2006 À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Six, le 5 décembre 2006

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 5 décembre 2006 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Gisèle DEDIEU, Josette BÈS, Nicole ENGEL, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Claude RAMON, Anne-Marie ROSÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Josian VAYRE, Christian MALGOUYRES, Georges LACOMBE, Élisabeth LARAUD, Patrice MANGIONE, Joëlle FRANQUES, Christiane SÉGURA.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Jean-Claude De LAPANOUSE, Claude JULIEN, Jean-Pierre BOUCLY, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Barbara DESVALS-BARBÉY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Doris HUCHEDÉ, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Gérard SOULOMIAC, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 46

Votants : 38

**N° 4 - 114 / 2006 : ÉQUIPEMENT NAUTIQUE ATLANTIS : MISE EN PLACE
D'UNE ACTION PROMOTIONNELLE PONCTUELLE**

Pilote : Espace Nautique Atlantis / Equipements sportifs

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget

Monsieur Serge NEAU, rapporteur

La période des vacances scolaires de Noël est traditionnellement creuse en matière de fréquentation des piscines.

Aussi, pour dynamiser l'activité de l'Espace Nautique Atlantis et pour promouvoir ses activités, il est proposé d'organiser une action promotionnelle.

Le dispositif proposé est le suivant :

↳ Tarif unique à 2,90 € à compter de 14h du mardi 26 décembre 2006 au dimanche 7 janvier 2007 sur tarif piscine à l'unité.

↳ Par ailleurs, il est proposé d'offrir une entrée gratuite aux enfants achevant le 1^{er} cycle d'apprentissage de la natation scolaire en décembre 2006. Cette entrée piscine sera valable du mardi 26 décembre 2006 au dimanche 7 janvier 2007 seulement à partir de 14 heures à l'Espace Nautique d'Atlantis.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral en date du 24 Décembre 2002 portant création de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu la délibération en date du 27 juin 2006 approuvant la grille tarifaire de l'Espace Nautique Atlantis,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 28 novembre 2006,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

⇒ **APPROUVE** le dispositif mis en place dans le cadre de l'action promotionnelle de l'Espace Nautique Atlantis sur la période du mardi 26 décembre 2006 au dimanche 7 janvier 2007 pour l'entrée piscine.

⇒ **CHARGE** le comptable public de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait le 5 Décembre 2006

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

